

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 15851 du 18 septembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne**

NOR : INTJ1823752S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22751 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727039S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2018 :

Virton Bertrand NIGEND : 147410 NLS : 8004895

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2018 :

Masdoumier Gisèle NIGEND : 183238 NLS : 8033961

Liégeois-Sarre Didier NIGEND : 224256 NLS : 6017017

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2018 :

Bouilhaguet Stéphanie NIGEND : 195477 NLS : 8047991

Marcheix Jérôme NIGEND : 200194 NLS : 8052215

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2018 :

Castin Laurent NIGEND : 177234 NLS : 8030822

Parrat Stéphane NIGEND : 172308 NLS : 8025895

Reynaud Éric NIGEND : 142242 NLS : 8001494

Raymondaud Stéphane NIGEND : 137475 NLS : 5324489

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 septembre 2018.

*Le général, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*

F. BONAVITA